



Délibération 2024.10.03

Délibération affichée
et exécutoire le :

17/10/2024

Le 15 octobre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 9 octobre 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : HUIDO Etienne à RIOULT Thierry.

Absent : PERRICHON Didier.

3- Création d'une voie piétonne-cyclo avenue de la Sentinelle : approbation de l'opération et du plan de financement

Vu le budget 2024,

Vu le projet d'aménager un chemin piétonnier le long de l'avenue de la Sentinelle avec la création d'une voie pour les piétons et les cyclos protégée de la route par des plantations,

Considérant que le plan de financement de cette opération est arrêté comme suit,

Désignation	Montant HT	%
Département - Amendes de police	24 433.92 €	40,00 %
Région – CRST	10 000,00 €	16,37 %
Commune de Vatan - Fonds propres	26 650.88 €	43,63 %
TOTAL PROJET	61 084,80 €	100,00 %

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement des travaux exposés ci-dessus pour la création d'une voie piétonne-cyclo avenue de la Sentinelle,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Département et de la Région.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

La secrétaire de séance,
Michèle BAILLY.

